

Eurocad

*Société d'Expertise comptable
Commissaire aux comptes
Compagnie Régionale de Paris*

72, avenue Kleber
75116 Paris

METROPOLIS Association loi de 1901

23/25 avenue Mac Mahon
75017 Paris

Rapport Spécial du Commissaire aux Comptes Exercice clos le 31 Décembre 2019

31 aout 2020

Le présent document contient 4 pages

METROPOLIS
Association loi de 1901

23/25 avenue Mac Mahon
75017 Paris

Rapport Spécial du Commissaire aux Comptes
Exercice clos le 31 décembre 2019

Eurocad

*Société d'Expertise comptable
Commissaire aux comptes
Compagnie Régionale de Paris*

72, avenue Kleber
75116 Paris

METROPOLIS
Association loi de 1901

23/25 avenue Mac Mahon
75017 Paris

Rapport Spécial du Commissaire aux Comptes Exercice clos le 31 Décembre 2019

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019

Aux membres,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.




Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Conventions passées au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Paris le 31 aout 2020


Eurocad
André Damiens

Eurocad

*Société d'Expertise comptable
Commissaire aux comptes
Compagnie Régionale de Paris*

72, avenue Kleber
75116 Paris

METROPOLIS Association loi de 1901

23/25 avenue Mac Mahon
75017 Paris

Rapport Général des Commissaires aux Comptes Exercice clos le 31 Décembre 2019

31 aout 2020

Le présent document contient 19 pages

METROPOLIS
Association loi de 1901

23/25 avenue Mac Mahon
75017 Paris

**Rapport du commissaire aux comptes sur les
comptes annuels**
Exercice clos le 31 décembre 2019

Eurocad

*Société d'Expertise comptable
Commissaire aux comptes
Compagnie Régionale de Paris*

72, avenue Kleber
75116 Paris

METROPOLIS
Association loi de 1901

23/25 avenue Mac Mahon
75017 Paris

Rapport Général des Commissaires aux Comptes Exercice clos le 31 Décembre 2019

A l'assemblée générale de L'association METROPOLIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association METROPOLIS relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.



Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du trésorier dans les autres documents adressés aux membres du conseil d'administration sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.


Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris le 31 aout 2020


Eurocad
André Damiens

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Sommaire

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

<i>Bilan Actif</i>	<i>1</i>
<i>Bilan Passif</i>	<i>2</i>
<i>Compte de Résultat 1/2</i>	<i>3</i>
<i>Compte de Résultat 2/2</i>	<i>4</i>
<i>Règles et méthodes comptables 1</i>	<i>5</i>
<i>Immobilisations</i>	<i>6</i>
<i>Amortissements</i>	<i>7</i>
<i>Provisions au bilan</i>	<i>8</i>
<i>Créances et dettes</i>	<i>9</i>
<i>Capital Social et Effectifs</i>	<i>10</i>
<i>Contributions volontaires en nature</i>	<i>11</i>
<i>Détail de l'Actif</i>	<i>12</i>
<i>Détail du Passif</i>	<i>14</i>
<i>Détail du Compte de Résultat</i>	<i>16</i>

Bilan Actif

Etat exprimé en euros

		31/12/2019			31/12/2018
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	7 112	6 151	960	121
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	71 747	60 433	11 314	8 951
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
	TOTAL (II)	78 859	66 584	12 275	9 072
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	726		726	726
	CREANCES (3)				
Créances clients et comptes rattachés	2 254 618		2 254 618	10 918	
Autres créances	8 479		8 479	310 655	
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	61 555		61 555	61 555	
DISPONIBILITES	1 127 075		1 127 075	176 854	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance				
	TOTAL (III)	3 452 453		3 452 453	560 709
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)					
Ecart de conversion actif (VI)	(3 000)		(3 000)	(3 000)	
	TOTAL ACTIF (I à VI)	3 528 312	66 584	3 461 727	566 781

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2019

31/12/2018

		31/12/2019	31/12/2018
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	278 688	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
Autres réserves			
Report à nouveau	29 883	264 228	
Résultat de l'exercice	1 481	44 342	
Subventions d'investissement	757 691		
Provisions réglementées			
	Total des capitaux propres	1 067 743	308 571
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	972	5 094
	Emprunts et dettes financières divers	2 771	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	41 868	69 773
	Dettes fiscales et sociales	38 764	34 597
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	2 309 610	106 381	
Produits constatés d'avance (1)		42 365	
	Total des dettes	2 393 985	258 210
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	3 461 727	566 781
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	1 480,70	44 342,15
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	2 393 985	258 210	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	972	5 094	

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2019

31/12/2018

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	491 448		491 448	348 942
	Montant net du chiffre d'affaires	491 448		491 448	348 942
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation			435 027	604 399
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges				
Autres produits			1 365	1 625	
Total des produits d'exploitation (1)				927 839	954 965
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			395 424	454 691
	Impôts, taxes et versements assimilés				
	Salaires et traitements			379 300	369 052
	Charges sociales du personnel			144 235	115 895
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			5 441	7 985
- charges d'exploitation à répartir					
Dotations aux dépréciations :					
- sur immobilisations					
- sur actif circulant					
Dotations aux provisions					
Autres charges				663	
Total des charges d'exploitation (2)				924 400	948 287
RESULTAT D'EXPLOITATION				3 439	6 679

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/12/2019

31/12/2018

RESULTAT D'EXPLOITATION		3 439	6 679
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	7	37 675
	Total des produits financiers	7	37 675
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	3 2 004	12
	Total des charges financières	2 008	12
RESULTAT FINANCIER		(2 001)	37 663
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		1 438	44 342
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	46	
	Total des produits exceptionnels	46	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	4	
	Total des charges exceptionnelles	4	
RESULTAT EXCEPTIONNEL		43	
PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES			
TOTAL DES PRODUITS		927 892	992 641
TOTAL DES CHARGES		926 411	948 299
RESULTAT DE L'EXERCICE		1 481	44 342

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) dont produits concernant les entreprises liées

(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Dénomination : METROPOLIS

(Articles R. 123-195 et R. 123-198 du Code du Commerce)

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le **31/12/2019** dont le total du bilan avant répartition est de **3 461 727** euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de **1 481** euros.

L'exercice a une durée de **12** mois, recouvrant la période du **01/01/2019** au **31/12/2019**.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (PCG).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Immobilisations incorporelles

Le fonds de commerce est évalué au coût d'acquisition (y compris les droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).

Le fonds de commerce est évalué au coût d'acquisition (hors droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).

Le fonds de commerce est évalué au coût d'acquisition.

Il ne fait l'objet d'aucun amortissement.

Le fonds de commerce est évalué au coût d'acquisition.

Une dépréciation est constituée lorsque la valeur actuelle est inférieure à sa valeur nette comptable, pour le montant de la différence.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2019
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	4 352		7 112		4 352	7 112
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 352		7 112		4 352	7 112
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement						
Instal technique, matériel outillage industriels						
Instal., agencement, aménagement divers	1 216		1 216		1 216	1 216
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique et mobilier	63 188		68 690		63 188	68 690
Emballages récupérables et divers	1 460		1 841		1 460	1 841
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	65 863		71 747		65 863	71 747
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières						
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
TOTAL	70 215		78 859		70 215	78 859

Amortissements

Etat exprimé en euros



	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2019
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Autres	4 231	6 151	4 231	6 151
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 231	6 151	4 231	6 151
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels				
Autres Instal., agencement, aménagement divers	1 216	1 216	1 216	1 216
Matériel de transport				
Matériel de bureau, mobilier	55 696	58 281	55 696	58 281
Emballages récupérables et divers		936		936
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	56 912	60 433	56 912	60 433
TOTAL	61 143	66 584	61 143	66 584

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2019
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations  <ul style="list-style-type: none"> incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières 				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres	15 000	30 000	45 000	
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	15 000	30 000	45 000	
TOTAL GENERAL		15 000	30 000	45 000	
Dont dotations et reprises  <ul style="list-style-type: none"> - d'exploitation - financières - exceptionnelles 					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2019	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	2 254 618	2 254 618	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
Débiteurs divers	8 479	8 479		
Charges constatées d'avances				
TOTAL DES CREANCES		2 263 097	2 263 097	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2019	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	972	972		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	41 868	41 868		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	12 551	12 551		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	26 213	26 213		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	2 771	2 771		
	Autres dettes	2 309 610	2 309 610		
Dettes représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES		2 393 985	2 393 985		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)		2 771			

Capital social

Etat exprimé en euros

	31/12/2019	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice			278 687,78
	Emises pendant l'exercice		0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
	Du capital social fin d'exercice			278 687,78

Effectif moyen

	31/12/2019	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		
	Professions intermédiaires		
	Employés		10
	Ouvriers		
	TOTAL		10

Contributions volontaires en nature

Etat exprimé en euros

	2018	2019
Barcelona City Council provides three people:		
Project Officer	100%	100%
Project Officer	100%	100%
Project Officer	100%	100%
The total cost of this provision is	130.000€	149.666€
Barcelona City Council also provides the offices and covers costs for the seat of the Secretariat General, in carrer Avinyó 15, 08002 Barcelona, which occupy a 200m2 surface. These include:		
Rent (approx. market rate)	35.374 €	35.374€
Water	130 €	130€
Maintenance and cleaning	6.300 €	6.300€
Telephone	2.660 €	2.660€
Total	44.464 €	44.464€
Metropolitan Area of Barcelona provides one person:		
Secretary General (January - December)	100 %	%
	85.000€	90.290€
Berlin provides translations	16.200€	15.000€
Berlin provides travel	€	2.204€
Brussels provides Regional Secretaries meeting	6.550 €	0€
TOTAL	282.214 €	301.624€